

Fondation de Beinweil

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Archiv des Historischen Vereins des Kantons Bern**

Band (Jahr): **5 (1863)**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

quem ex advocatia Grandisvallensi adepti sunt, consentiente Henrico Cæsare, concorditer fundarunt. Etenim cum devota mente recolerent, quanta suis Progenitoribus ex dicta advocatia commoda et incrementa obvenissent, Deo ejusque Genitrici, St. Benedicto et St. Germano glorioso Martyri, apud Grandem Vallem corporaliter quiescenti, grati animi vicissitudine rependere volentes, novum hoc (Videlicet Ossawilere) servorum Dei habitaculum extruere decreverunt, multisque prædiis et villis munifice dotarunt, atque ad id inhabitandum, ex cella Sti. Aurelii, in Hirsawe, quam eorum Cognatus, Adalbertus comes de Calva, instigante avunculo St. Leone IX Pontifice maximo, ante paucos retroactos annos magnifice restituerat, Abbatem et monachos, cælestis vitæ disciplina, omnique morum honestate conspicuos, advocarunt: sub quibus eorumque successoribus hic locus insigniter quandoque floruit.

Buchinger termine cette citation par ces mots :

Hæc Mercklein, cui Tritemius, in Hirsaugiensi chonico, adstipulatur, adeoque Ossawilerensis fundatio, ab annalium Eremitæ B. Virginis et Basilie sacræ authoribus, inconvenienter, ad annum 1124 vel 1125 refertur.

IV. Fondation de Beinweil.

D'après ces citations de Mercklein, les anciens avoués de Grandval, après avoir gardé pour eux une partie des domaines de cet ancien monastère, comprise entre la Byrse près de Sogren, jusqu'à l'Aar, et laissé aux chanoines, récemment établis à Grandval, le restant des anciennes propriétés de l'abbaye, auraient fondé en commun, dans le District de Sogren, dans la forêt de Huzon, entre de hautes montagnes qui ferment l'entrée du comté de Bipp, un couvent de Bénédictins au lieu appelé Beinweil, dans leur propre fonds qu'ils avaient eu de la

dépouille de Grandval, et ce du consentement de l'Empereur Henri IV, et en dotant largement le nouveau monastère. ¹⁾

Ces anciens avoués sont appelés Oudelard, comte de Ferrette, Seigneur de Sogren, Nogerus de Vrobourg, Udalric d'Egisheim et Bourcard d'Asuel.

Acklin nous dit ensuite qu'il ne sait d'où venait le nom de Huzo donné à la forêt où fut fondé Beinweil, à moins que ce nom n'ait été celui d'un des ancêtres des comtes de Sogren. ²⁾ Il ajoute que Nocherus de Vrobourg était la souche des comtes de Thierstein et qu'Adélaïde, femme d'Oudelard, comte de Ferrette, Seigneur de Sogren, pourrait bien être la sœur de Nocherus. Il fait habiter ces deux comtes dans les châteaux de Sogren et de Vrobourg, disant ailleurs que les Thierstein descendent des Vrobourg-Sogren. Il appelle Udalric, comte d'Egisheim, Seigneur de Sogren et il puise ses opinions dans le nécrologe de Beinweil, qui, sans indiquer l'année de la mort de ses fondateurs, dit, sous date du 17 Septembre : « Obierunt Notgerus, Oudelardus, Burchardus et Udalricus comites Sogerenses et Vroburgenses primi fundatores hujus loci. »

³⁾ Buchinger est d'accord avec Acklin pour faire habiter les châteaux de Vrobourg et de Sogren par les avoués de Grandval, seulement ce dernier est plus précis; il veut que Nocherus et l'un de ses fils aient habité le Vrobourg et qu'à

¹⁾ Le monastère de Beinweil a été plus d'une fois détruit par l'incendie et reconstruit de fond en comble, en sorte qu'on n'y retrouve plus un seul vestige de ses édifices primitifs.

²⁾ Le nom de Huzo ou Hugo appartient tout particulièrement aux membres de la famille d'Egisheim.

³⁾ Epitome fast. Lucel., p. 240. „Monasterii Grandisvallensis, uti ejusdem vetusta monumenta commemorant, advocatiam, ex una quasi propagine geniti comites Alsatiæ, seu de Egisheim, Habsbourg, Ferretto dicti de Soigern, et de Vroburg, obtinuerunt. Qui tria illa castra Vroburgica (rectius autem Vroburgica nuncupanda) supra pagum Soigern, cis et trans Byrsam fluvium, in excelsis rupibus, ad custodiendum Alsatiæ ducatus ostia, construxisse et incoluisse referuntur.

leur titre de comte, qu'ils portaient comme issus d'une race de comtes, ils aient joint le nom de leur demeure, s'appelant comtes de Vorbourg et ensuite de Vrobourg ; que vers la même époque et peut être à la suite du partage de Grandval, ils aient bâti le château de Vrobourg, près d'Olten, de même que les Thierstein abandonnaient leur vieux manoir du Frickthal pour s'établir au nouveau Thierstein, dans le district de Sogren, près de Beinweil. Nous ne pouvons partager l'opinion d'Acklin sur l'origine du nom des comtes de Vrobourg, puisque le nom de Vorbourg désignait ici simplement la dépendance d'un château, comme on l'employait en tant d'autres lieux pour le même motif. Mais avant de revenir sur les anciens habitants du Vorbourg, il est nécessaire de rechercher comment l'avouerie de Moutier-Grandval a pu se trouver dans la seconde moitié du 11^{me} siècle au pouvoir des personnages qu'on vient de nommer, quand, si peu de tems auparavant, elle était aux comtes d'Egisheim.

Il n'était pas d'usage qu'un monastère eut à la fois plusieurs avoués. Il est probable que des quatre seigneurs qu'on a nommés comme avoués, un seul occupait cette charge, mais que tous étaient parents et se croyaient des droits sur les dépouilles de l'abbaye fondée et dotée par leurs ancêtres. D'ailleurs la spoliation des biens des monastères à cette époque de troubles n'était pas chose rare, et peut être leur querelle ne provenait-elle que du mode de partager des domaines sur lesquels ils n'avaient d'autres droits que celui de conquête ou de confiscation.

De plus les noms de famille que les annalistes précités donnent à ces personnages, ne sont point écrits dans les actes mêmes de Beinweil. Celui de la fondation de ce monastère n'existe plus ; les annales de cette abbaye fixent bien cette fondation à l'année 1085, tandis qu'on a vu que d'autres la reculaient jusqu'en 1124. Le plus ancien acte qui le concerne est de l'année 1146. Il nous apprend qu'Adalbert, noble de Rapolstein, et ses fils Rheinhold, Bertolf, Reinard et sa fille Emma, de même que son frère Reinard, Prévot de l'église de

Strasbourg, ainsi que sa mère Adélaïde avaient donné à Beinweil fondé en partie par leurs prédécesseurs, leur domaine héréditaire du village de Nugerol, ou Nuglar, et après la mort de sa mère Adélaïde, le dit Prévôt Rheinard avait déjà confirmé ce don, entre les mains du *comte Oudelard, avoué de ce monastère*. — Témoins : Frédéric, comte de Ferrette; Rudolf, comte de Homberg; Hermann de Bieterlan, Bourcard de Hasenbourg, Notkerus de Pfeffingen, Conrad de Chonneringen. ¹⁾

D'après Acklin, cette Adélaïde, femme d'un noble de Rappolstein, était la fille de Notgerus de Vrobourg qui mourut dans un âge avancé, au commencement du 12^{me} siècle, et fut inhumé à Beinweil. Cette dame, après la mort de son époux, alla également vivre solitairement à Beinweil, près du tombeau de son père et de sa mère, et elle donna à ce monastère les droits héréditaires sur l'église de St. Pantaléon, sur Selbensperg et Lupsingen; puis elle s'endormit dans le seigneur et fut déposée près de son père. A Beinweil le premier document qui a dû mentionner ce don, rappelé en 1146, passe pour être de l'année 1143. Ortlieb, Evêque de Bâle, étant de la maison de Frobourg, était donc parent des nobles de Rappolstein, quoique l'acte n'en fasse pas mention.

²⁾ En 1147, 23 Juillet, le pape Eugène III confirma la fondation de Beinweil fondé par les nobles hommes Nocherus, Oudelhardus, Burchardus et Oudalricus et offert en honneur de St. Pierre. Ce document rappelle déjà le don de Nuglar fait soit l'année précédente, soit déjà un peu antérieurement.

³⁾ Le 29 Juillet 1152, l'Empereur Frédéric I confirmant à Ulm les possessions de Beinweil, fait usage des termes de la bulle d'Eugène III, en disant que le dit monastère a été construit dans la propriété des nobles hommes Nocheri, Oudelardi, Burchardi et Udalrici. Régulant ensuite les droits des fondateurs à

¹⁾ Trouillat, T. I, p. 294.

²⁾ Même lieu, T. I, p. 306.

³⁾ Même lieu, p. 318.

l'avouerie de Beinweil, il ajoute que lorsque le dit Oudelard, alors avoué du monastère, sera mort, son plus proche héritier lui succédera dans cet office et ainsi de suite à l'avenir.

Les annales de Beinweil disent que le premier avoué de ce monastère fut Nocherus de Vrobourg, puis Oudelard de Sogren et ensuite Warnier de Homberg en 1170. Cette charge passa peu après aux comtes de Thierstein dont l'un l'occupait déjà en 1190 et dès lors elle resta dans leur famille jusqu'à son extinction en 1519. Nous ne connaissons pas l'acte de 1170, mais un seulement présumé de 1174, par lequel Louis, de la maison de Frobourg, Evêque de Bâle, atteste qu'une dame de Bâle a cédé à Beinweil une propriété sise à Séeven. L'Evêque termine l'acte en disant qu'il l'a fait munir de son sceau, avec l'approbation de l'avoué, le comte Guarnerio de Homberg. Mais comme alors ce comte était avoué de l'Eglise de Bâle, il y a tout lieu de croire que le titre d'avoué qu'on lui donne se rapportait à cette Eglise et non pas à Beinweil.¹⁾

2) En 1193, le pape Coelestin confirmant encore les possessions de Beinweil désigne les fondateurs de la même manière que dans les actes précédents et n'indique que leurs noms de baptême.

3) Hergott, en rapportant l'acte de confirmation de l'Empereur Frédéric, nomme en note ces fondateurs avec leurs titres : Nocherus de Vrobourg, Oudelardus de Ferrette ou Sogeren, Burchardus de Hasenbourg et Udalricus de Egisheim-Baisbourg.

D'après Acklin, qui avait consulté les écrits de St. Alban à Bâle, Nocherus de Vrobourg aurait été proche parent d'Oudelard de Sogren et peut-être son beau frère. Le premier ha-

¹⁾ Trouillat, T. I, p. 355. — Les annales de Beinweil donnent à cet acte la date de 1173 et considèrent ce comte de Homberg comme le troisième avoué de ce monastère.

²⁾ Annales de Beinweil.

³⁾ Hergott, T. II, 176 — Trouillat, T. II, p. XXXIX, regarde cet Udalric comme le même personnage qu'Ulric d'Egisheim, mort vers 1146.

bitait le château du Vorbourg et le second celui de Sogren, qui était par le fait même la résidence des comtes de Ferrette, et l'autre des Thierstein, dont Nocherus était selon lui la vraie souche. Mais vers 1182 les Thierstein étant devenus avoués de Beinweil, trouvèrent plus convenable de bâtir un nouveau château sur le territoire même du couvent, détaché du district de Sogren, pour être plus à portée d'exercer leurs droits d'avouerie. Il ajoute que Bourcard de Hasenbourg habitait le château dont il portait le nom, mais qu'il était de la même famille que les précédents. Quant à Ulric leur confondateur, il en fait un comte d'Egisheim.

Avant de discuter sur les opinions de ces auteurs, nous devons encore citer des actes où nous retrouverons les noms de la plupart de ces mêmes personnages.

V. Fondation de St. Alban et du Petit-Lucelle.

On a vu qu'à la dissolution de Grandval, l'Evêque de Bâle, Bourcard d'Oltigen-Hasenbourg, avait promis de bâtir un monastère pour y recueillir les Bénédictins expulsés de leur antique demeure. En effet, dès l'année 1083 il fonda aux portes de Bâle le couvent de St. Alban qu'il dota de ses propres biens et il engagea d'autres seigneurs à y faire des donations. Parmi ces seigneurs, et dès les années suivantes, figurent en particulier plusieurs comtes de Frobourg, mais le nom de Notgerus ne s'y trouve nulle part. ¹⁾

Un acte de l'année 1102 nous apprend, que d'après le conseil et à la demande de l'Evêque Bourcard, le comte Odelric de Sougere, pour la rémission de ses péchés et pour le repos de l'âme de son père et de sa mère, a donné au couvent de St. Alban un domaine qu'il possédait au village de Kembs, à

¹⁾ Trouillat, T. II, p. 5, 8, 9, 10, et T. I. p. 214.